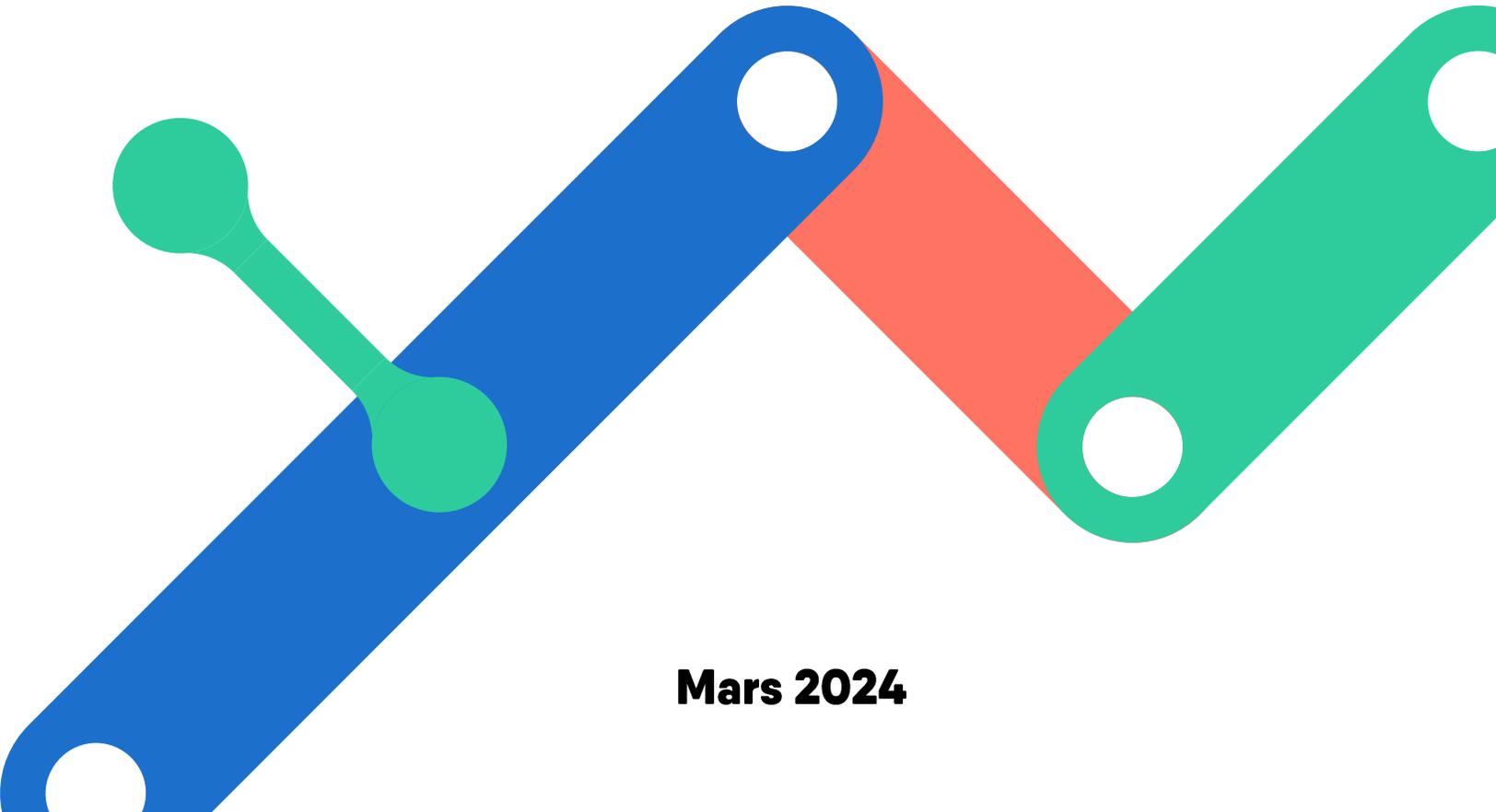


Pour une vie nocturne sécuritaire et inclusive

**Opinion écrite au sujet de la Politique de la vie
nocturne montréalaise**

À l'attention du Service du greffe
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
Ville de Montréal



Mars 2024

À propos du Collectif social

Le [Collectif social](#) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de déployer et soutenir des initiatives communautaires ou sociales qui répondent aux besoins des jeunes de 18 à 35 ans. Le principal axe de travail du Collectif est la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles. Au fil des années, le Collectif a développé une expertise unique en ce qui a trait à la prévention du harcèlement et des violences sexuelles au sein des lieux festifs comme les bars, les salles de spectacles et les événements et festivals en tout genre. Le plus important programme de l'organisme est à ce jour le protocole d'accréditation [Commande un Angelot](#). Dans les bars et les établissements apparentés, le protocole permet d'assurer la formation du personnel à reconnaître et prévenir le harcèlement et les violences sexuelles. Dans les événements et les milieux festifs éphémères, ce sont toutes les personnes en contact avec les participant-e-s qui sont formées (personnel, bénévoles, équipe de sécurité, équipe de premiers soins, etc.). L'objectif du programme est de créer un véritable réseau de lieux plus sécuritaires à travers la Ville de Montréal. En date de mars 2024, près de 50 établissements sont accrédités sur l'île de Montréal, avec un intérêt grandissant pour le programme dans l'industrie. Le Collectif offre également des formations sur la prévention du harcèlement et des violences sexuelles et est en mesure de prodiguer du soutien et des conseils aux partenaires du milieu de la nuit qui cherchent à prévenir le harcèlement et les violences sexuelles au sein de leurs activités.

Table des matières

Liste des recommandations.....	4
1. Une vie nocturne sécuritaire	5
2. Une vie nocturne festive	6
3. Un réseau festif sécuritaire	9
4. Des milieux festifs inclusifs.....	10
Conclusion	10

Liste des recommandations

Inclure explicitement dans la Politique de la vie nocturne montréalaise des mesures de prévention des violences sexuelles.

Orienter les gestionnaires d'espaces et d'événements festifs vers des organismes spécialisés dans la prévention du harcèlement et des violences sexuelles en contexte festif afin de les aider à identifier et à mettre en place des pratiques de prévention efficaces et durables.

Assurer la gratuité des services de prévention du harcèlement et des violences sexuelles afin que les gestionnaires d'espaces festifs puissent concentrer leurs ressources financières sur leurs opérations et la programmation.

Assurer le financement à la mission d'organismes spécialisés en matière de prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif afin qu'ils puissent employer leurs ressources au déploiement d'initiatives efficaces et durables à long terme.

Faire la promotion des milieux festifs qui mettent en place des mesures efficaces de prévention du harcèlement et des violences sexuelles afin d'encourager d'autres à faire de même et initier un changement de culture.

Assurer la formation des employé·e·s des entreprises de transport de personnes qui opèrent sur le territoire de la Ville de Montréal afin de leur permettre de réagir adéquatement lors de situations de harcèlement et/ou de violence sexuelle, et ce, afin d'augmenter la sécurité des noctambules.

Assurer la présence d'un organisme communautaire spécialisé en prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif au sein de la table de concertation sur la vie nocturne.



Pour une vie nocturne sécuritaire et inclusive

1. Une vie nocturne sécuritaire

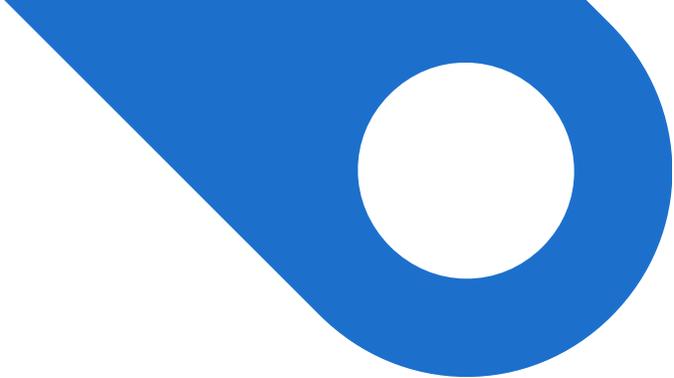
La sécurité d'une ville est une composante essentielle pour assurer une vie nocturne dynamique, prospère et inclusive. Le *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise* fait d'ailleurs de la sécurité pour tous et toutes une priorité en mentionnant cette composante à même ses orientations principales ainsi que dans l'un de ses objectifs. Bien que cela soit fort louable, un enjeu demeure : la sécurité est un concept large qui peut inclure de nombreuses composantes, telles que la lutte contre la violence armée ou les questions d'aménagement urbain. Or, la sécurité inclut également un volet trop souvent occulté, soit la prévention du harcèlement et des violences sexuelles dans les espaces publics.

Pourtant, le harcèlement et les violences sexuelles sont des réalités concrètes et récurrentes dans les espaces publics, et ce, partout à travers le monde. Certains groupes de la population sont d'ailleurs plus à risque de subir les manifestations du harcèlement et des violences sexuelles dans les espaces publics. Cela est notamment le cas pour les femmes : plusieurs études indiquent que jusqu'à 100 % d'entre elles ont vécu du harcèlement ou de la violence durant leurs déplacements urbains (Alessandrin, César-Franquet & Dagorn, 2016; Alessandrin & Dagorn, 2018). C'est aussi le cas pour les communautés LGBTQIA2S+ de même que pour les personnes autochtones, qui subissent du harcèlement et de la violence sexuelle ou genrée dans les espaces publics dans des proportions trois fois plus importantes comparativement au reste de la population (Statistique Canada, 2020 et 2023). À Montréal, le harcèlement de rue est répandu et documenté. Il concerne 82 % des jeunes de 18 à 24 ans, 75 % des personnes de la diversité sexuelle, 75 % des femmes en situation de handicap et près de la totalité (95 %) des personnes racisées ou Autochtones de la diversité de genre (Blais, Courcy & Lavoie Mongrain, 2022). **En 2020-2021, sept personnes sur dix disaient avoir été harcelées dans les espaces publics montréalais** (Blais, Courcy & Lavoie Mongrain). De plus, plus de la moitié des répondant-e-s (60 %) rapportent avoir vécu ces incidents en soirée - soit entre 16h00 et 23h00 (Blais, Courcy & Lavoie Mongrain, 2022).

Si le harcèlement et les violences sexuelles dans les espaces publics peuvent se produire à toute heure du jour ou de la nuit, certains facteurs de risque bien connus - dont la consommation d'alcool et/ou de drogues dans les espaces sociaux ou festifs - font de la nuit un environnement plus propice à ce que ces problématiques surviennent. La documentation scientifique abonde d'ailleurs dans ce sens. Les études démontrent notamment que jusqu'à une personne sur deux aurait vécu de la violence sexuelle dans un contexte de vie nocturne festive (Quigg & al., 2020). Pour que la vie nocturne soit réellement sécuritaire, il est donc indispensable que la prévention du harcèlement et des violences sexuelles soit adressée directement. Cet enjeu doit faire l'objet de mesures explicites et nécessite donc qu'il soit mentionné de façon distincte dans le *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise*, et ce, afin d'éviter qu'il ne soit occulté par les autres aspects de la sécurité nocturne.

Recommandation

Inclure explicitement dans la Politique de la vie nocturne montréalaise des mesures de prévention des violences sexuelles.



2. Une vie nocturne festive

Montréal est une ville dynamique qui accueille de nombreux événements tout au long de l'année. Qu'il s'agisse de restaurants, de bars, de festivals ou de salles de spectacle, la métropole regorge de lieux et d'occasions de faire la fête sur son territoire. Tel que mentionné précédemment, ces lieux où l'on fait la fête rassemblent des conditions propices à ce que surviennent des incidents de harcèlement ou de violence sexuelle. **En 2017, une femme sur deux déclarait avoir été victime de harcèlement ou d'agression lors d'un événement extérieur à Montréal.** Plus de la moitié déclarait avoir subi au moins une agression ou une forme de harcèlement dont de la brutalité physique, de l'exhibitionnisme ou une agression sexuelle (Conseil des Montréalaises, 2017).

Bien que ces données soient inquiétantes, une prise de conscience sociale semble avoir eu lieu au cours des dernières années. Le mouvement #metoo a permis de libérer certaines paroles, ce qui a notamment mené à la mise en place d'initiatives de prévention du harcèlement et des violences sexuelles au sein de certains espaces festifs. Dans quelques cas, les milieux festifs ont fait appel à des organismes spécialisés pour les soutenir dans le déploiement de ces initiatives, ce qui a mené à des collaborations permettant de prévenir le harcèlement et les violences sexuelles d'une manière qui soit réellement efficace. **À titre d'exemple probant, près de 50 bars montréalais ont mis en place le protocole d'accréditation [Commande un Angelot](#), permettant ainsi de créer un véritable réseau de lieux plus sécuritaires à travers la Ville.**

Dans d'autres cas, les milieux festifs ont tenté de déployer par eux-mêmes des mesures de prévention du harcèlement et des violences sexuelles. Si ces initiatives sont louables et témoignent d'un désir sincère d'assurer que toutes et tous puissent faire la fête de manière sécuritaire, il arrive souvent qu'elles reposent sur des personnes qui ne sont pas nécessairement formées à l'intervention en contexte festif ou aux notions de prévention du harcèlement et des violences sexuelles propres aux milieux festifs. En outre, ces mesures ne sont pas toujours déployées de manière pérenne : la gestion des ressources humaines et financières liée à ces tâches s'ajoute au travail déjà colossal que font les gestionnaires de milieux festifs.

Il serait déraisonnable de penser que les gestionnaires de milieux et d'événements festifs puissent devenir des spécialistes de la prévention du harcèlement et des violences sexuelles. Dans ce sens, il est primordial de les soutenir et de les orienter vers des organismes qui sont en mesure d'identifier des pratiques qui sont réellement efficaces pour prévenir le harcèlement et les violences sexuelles en milieu festif. Cela permettrait de centraliser les efforts et les ressources, mais également de s'assurer que les fonds utilisés permettent réellement de rendre ces lieux plus sécuritaires, grâce à de la prévention efficace et durable.

Recommandation

Orienter les gestionnaires d'espaces et d'événements festifs vers des organismes spécialisés dans la prévention du harcèlement et des violences sexuelles en contexte festif afin de les aider à identifier et à mettre en place des pratiques de prévention efficaces et durables.

Les efforts de prévention ont un coût financier dans un contexte où autant les milieux festifs que les organismes qui offrent des services en la matière sont sous-financés. Ce manque de fonds a un impact direct sur la capacité des milieux festifs à investir les fonds nécessaires dans la mise en place de mesures de prévention du harcèlement et des violences sexuelles qui soient efficaces et durables. Les bars, les festivals et les salles de spectacles à travers la ville s'efforcent d'offrir une place aux artistes tant émergent·e·s qu'établi·e·s afin de satisfaire une clientèle montréalaise friande de culture. Or, les coûts d'opération augmentent alors que les sources de financement se font rares (La Presse Canadienne, 2024). Dans ce contexte, les milieux festifs font parfois face à un choix difficile : proposer une programmation attrayante ou mettre en place des mesures permettant d'assurer la sécurité de la clientèle. La gratuité des services de prévention du harcèlement et des violences sexuelles permettrait d'alléger le fardeau financier des milieux festifs tout en assurant la pérennité des organismes spécialisés en la matière.

Recommandation

Assurer la gratuité des services de prévention du harcèlement et des violences sexuelles afin que les gestionnaires d'espaces festifs puissent concentrer leurs ressources financières sur leurs opérations et la programmation.

Le financement de tels services doit s'inscrire dans une vision à long terme. Le milieu de la nuit est en constante évolution et les mesures de prévention du harcèlement et des violences sexuelles se doivent d'évoluer avec lui. En ce sens, il est irréaliste de s'attendre à ce que le financement de projets ponctuels en matière de prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif puisse permettre de changer la donne de manière durable. Le mode de financement par projets, bien que fort pertinent pour déployer de nouvelles idées ou tester certaines initiatives, fait en sorte qu'il est difficile pour les organismes spécialisés en matière de prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif de planifier leurs actions sur le long terme. Cela pousse des organismes comme le nôtre à constamment rester à l'affût des nouveaux appels de projets lancés par la Ville et à y répondre en réinventant certains aspects de programmes qui ont déjà fait leurs preuves. Cette façon de faire ralentit le déploiement des mesures de prévention du harcèlement et des violences sexuelles qui permettent d'augmenter la sécurité des noctambules. Afin de permettre à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais de jouir d'une vie nocturne festive, vivante et sécuritaire, il est primordial de financer à long terme des programmes efficaces de prévention du harcèlement et des violences sexuelles.

Recommandation

Assurer le financement à la mission d'organismes spécialisés en matière de prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif afin qu'ils puissent employer leurs ressources au déploiement d'initiatives efficaces et durables à long terme.

Le développement de l'offre nocturne de Montréal tel que prévu par le *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise* implique une multiplication des événements festifs durant lesquels il faudra prévenir le harcèlement et les violences sexuelles. Il s'agit là d'un important défi d'échelle, qui peut toutefois être relevé avec la stratégie adéquate et en misant sur le changement de culture qui s'est amorcé au cours des dernières années. La mise en place d'une Politique de la vie nocturne est d'ailleurs une première étape en ce sens. La Politique contribuera à définir les paramètres permettant de faire en sorte que chaque milieu festif soit plus sécuritaire. Il devient dès lors tout à fait possible d'imaginer que tous les milieux festifs de la ville aient un jour le réflexe de s'allier à des organismes spécialisés pour mettre en place des mesures de prévention du harcèlement et des violences sexuelles.

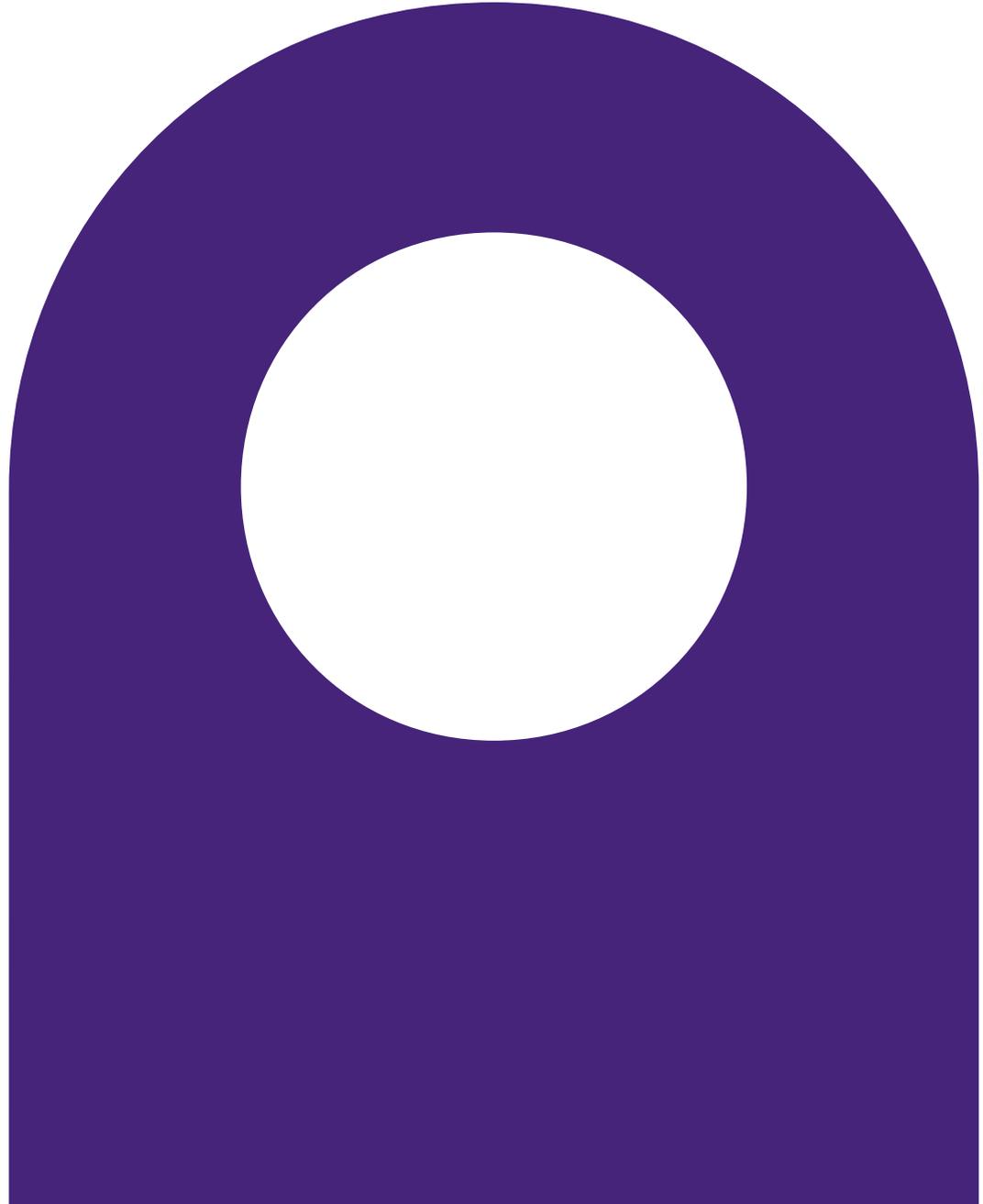
Pour y arriver, il faudra notamment mettre en lumière les exemples probants qui existent déjà en ce sens. On peut notamment penser à Fierté Montréal, qui met en place depuis déjà trois ans le protocole d'accréditation [Commande un Angelot](#). Lors de la dernière édition du festival, l'engagement des

responsables de Fierté Montréal a rendu possible la formation de plus de 300 personnes sur le site du festival. Ces personnes, formées pour agir comme témoins actifs, ont été en mesure d'identifier des situations de harcèlement et/ou de violence sexuelle et d'intervenir pour les faire cesser. Parmi elles, on compte les bénévoles, les employé-e-s de Fierté Montréal, l'équipe de sécurité, l'équipe de premiers soins et même les employé-e-s des camions de cuisine de rue présents sur le site du festival. La rétroaction positive de chacun des groupes formés de même que des festivaliers et des festivalières confirme l'efficacité de ce type de mesure dans les événements à grand déploiement.

Afin d'encourager d'autres milieux festifs à faire de même, il importe de faire la promotion de ceux qui se montrent proactifs et qui mettent en place des mesures efficaces en matière de prévention du harcèlement et des violences sexuelles. Le fait de reconnaître le travail important et les ressources considérables qu'ils y investissent permettra d'accélérer le changement de culture à cet effet.

Recommandation

*Faire la promotion des milieux festifs qui mettent en place des mesures **efficaces** de prévention du harcèlement et des violences sexuelles afin d'encourager d'autres à faire de même et initier un changement de culture.*



3. Un réseau festif sécuritaire

Le milieu de la nuit est vaste et comprend de nombreux acteurs. Les recommandations présentées précédemment s'appliquent notamment aux bars, aux festivals, aux salles de spectacles et même aux espaces éphémères. La mise en place de mesures efficaces de prévention du harcèlement et des violences sexuelles au sein des milieux festifs ne peut toutefois pas garantir la sécurité des noctambules pendant l'entièreté de leur expérience nocturne. Les transports en commun, les taxis et les commerces à proximité des lieux festifs sont autant de lieux où il est possible de subir du harcèlement et/ou de la violence sexuelle. En 2021, le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) rapportait d'ailleurs une moyenne de 106 crimes sexuels commis annuellement dans les transports en commun de Montréal (Le Journal de Montréal, 2022). Cette statistique ne prend en compte que les crimes ayant été rapportés et omet l'ensemble des manifestations de harcèlement et/ou de violences sexuelles qui ne constituent pas un crime au sens de la loi (les commentaires sexuels déplacés, par exemple).

Les employé·e·s de ces lieux qui font partie inhérente du réseau festif montréalais sont de potentiels témoins actifs qui gagneraient à être formé·e·s afin d'être en mesure d'intervenir adéquatement face aux situations de harcèlement et/ou de violence sexuelle. On peut notamment penser au personnel des différentes compagnies de taxis qui opèrent sur le territoire de la Ville de Montréal de même qu'à celui de la Société de transport de Montréal (STM). Le fait d'offrir de la formation à ces personnes permettrait aisément d'augmenter la sécurité des Montréalaises et des Montréalais lors de leurs déplacements nocturnes. Le tout s'inscrit d'ailleurs en continuité avec les efforts récemment déployés par la STM, le SPVM et la Ville de Montréal dans le cadre de la campagne « [Harcèlement de rue, c'est non. Témoins agissons.](#) »

Recommandation

Assurer la formation des employé·e·s des entreprises de transport de personnes qui opèrent sur le territoire de la Ville de Montréal afin de leur permettre de réagir adéquatement lors de situations de harcèlement et/ou de violence sexuelle, et ce, afin d'augmenter la sécurité des noctambules.

4. Des milieux festifs inclusifs

La Politique de la vie nocturne montréalaise fait le souhait d'être inclusive et de « prévenir toute forme de discriminations que des personnes pourraient subir en raison de leur genre, origine, couleur de peau, handicap, âge, condition sociale, orientation sexuelle ou langue » et ce autant pour « les résidentes et résidents, les travailleuses et travailleurs de la nuit, les touristes que les personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité » (Ville de Montréal, 2024, p. 13). Les statistiques présentées précédemment démontrent toutefois que la nuit discrimine déjà de larges pans de la population montréalaise. La Politique amène ainsi l'espoir de voir une réappropriation de la nuit et des espaces festifs pour les personnes qui en ont été trop souvent écartées.

Pour y arriver, la Politique doit notamment s'ancrer durablement dans l'ensemble des arrondissements et des secteurs de la ville. Il serait erroné de ne prendre en considération que les axes centraux et les lieux plus largement fréquentés lors des grands festivals, par exemple. Afin que les populations de Montréal-Nord ou de Pierrefonds-Roxboro aient réellement accès à une vie nocturne dynamique, festive et sécuritaire, la Politique doit s'inscrire dans la proximité.

Enfin le Projet de politique planifie la création d'une table de concertation sur la vie nocturne. Le Collectif social accueille cette idée avec enthousiasme. Comme la nuit montréalaise, la table gagnera à être diversifiée tant au niveau des partenaires invités qu'au niveau des questions soulevées. Le Collectif social souhaite être appelé à y contribuer afin de s'assurer que les questions liées à la prévention du harcèlement et des violences sexuelles demeurent une priorité dans toutes les actions qui seront déployées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique.

Recommandation

Assurer la présence d'un organisme communautaire spécialisé en prévention du harcèlement et des violences sexuelles en milieu festif au sein de la table de concertation sur la vie nocturne.

Conclusion

Montréal est une métropole culturelle qui bouillonne d'idées et qui peut compter sur de nombreux partenaires et élu·e·s qui œuvrent chaque jour à la faire briller. Notre ville est reconnue pour sa vie nocturne festive et créative. Le Collectif social accueille favorablement le *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise* et se montre enthousiaste face au développement de la vie nocturne qui y est envisagé. Il demeure toutefois qu'il est nécessaire de bonifier les aspects liés à la sécurité des Montréalaises et des Montréalais au sein du Projet de politique. Ces aspects doivent faire partie intégrante de la Politique et comprendre les questions entourant la prévention du harcèlement et des violences sexuelles.

Références

ALESSANDRIN, A., CÉSAR-FRANQUET, L. et DAGORN, J. 2018. *Les femmes et leurs déplacements : l'indice de climat urbain*. Fondation Jean Jaurés. En ligne: https://www.jean-jaures.org/publication/les-femmes-et-leurs-deplacements-lindice-de-climat-urbain/?post_id=16128&export_pdf=1

ALESSANDRIN, A., CÉSAR-FRANQUET, L. et DAGORN, J. 2016. *Femmes et déplacements*. Entre les lignes entre les mots. En ligne : <https://entreleslignesentrelesmots.files.wordpress.com/2017/02/femmes-et-deplacements.pdf>

BLAIS, M., COURCY, I. et LAVOIE MONGRAIN, C., 2022. *Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes*. Centre d'Éducation et d'Action des Femmes de Montréal. En ligne : https://static1.squarespace.com/static/633728266c847c5fa5797a1f/t/6424486c6cdcf439fbdf4d49/1680099440087/Rapport_AmpleurHDR2022-WEB.pdf

Conseil des Montréalaises, 2017. *Montréal, une ville festive pour toutes. La sécurité des femmes et des jeunes femmes cisgenres et trans lors des événements extérieurs à Montréal*. En ligne : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_securite.pdf

La Presse Canadienne, 2024. *La vulnérabilité des festivals menace la réputation de Montréal*. ICI Radio-Canada. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2055522/vulnerabilite-festivals-montreal-toronto-industrie>

PILON, F. 2022. *Pas de pause pour les crimes sexuels dans les transports en commun*. Le Journal de Montréal. En ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2022/05/05/pas-de-pause-pour-les-crimes-sexuels-dans-les-transports-en-commun>

QUIGG et al., 2020. *Sexual violence and nightlife: A systematic literature review*. En ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1359178919300527>

Statistique Canada, 2020. *Sexual minority people almost three times more likely to experience violent victimization than heterosexual people*. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/200909/dq200909a-eng.pdf?st=22O_9qR6

Statistique Canada, 2023. *Gender-based Violence (GBV) against Indigenous Peoples in Canada: A Snapshot*. En ligne : https://women-gender-equality.canada.ca/en/gender-based-violence/intergovernmental-collaboration/FPT_Indigenous_Pop_GBV_Sept_2022_EN.pdf

Ville de Montréal. 2024. *Projet de politique de la vie nocturne montréalaise*. En ligne : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/1262-03politique-vie-nocturne-document_v4.pdf

